

Rapport technique 14

Etude internationale sur les régimes d'indemnisation du chômage et leur coût

Wayne Vroman

Economiste Urban Institute Etats-Unis

Etude internationale sur les régimes d'indemnisation du chômage et leur coût

Wayne Vroman Economiste Urban Institute Etats-Unis

Commission technique de l'assurance chômage et du maintien de l'emploi 28^e Assemblée générale de l'AISS, Beijing, 12-18 septembre 2004

L'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) est l'organisation internationale mondiale principale qui rassemble les administrations et les caisses nationales de sécurité sociale. L'AISS fournit des informations, des plates-formes de recherche, de l'expertise pour ses membres afin de construire et de promouvoir des systèmes et des politiques de sécurité sociale dynamique à travers le monde. Nombre des efforts déployés par l'AISS pour promouvoir les bonnes pratiques sont mis en oeuvre par ses douze Commissions techniques, gérées avec l'aide du Secrétariat général par les organisations membres qui les composent.

Ce document est disponible à l'adresse suivante: http://www.issa.int/ressources. Les opinions et les points de vue exprimés ne reflètent pas nécessairement ceux de l'éditeur.

Première publication en 2004.

Introduction¹

Tous les ans, les régimes d'indemnisation du chômage (RIC) versent des prestations à des millions de demandeurs d'emploi dans quelques 70 pays différents. Ces régimes ont pour objectif essentiel de verser, en temps voulu, une aide financière adéquate aux chômeurs qui y ont droit. Les prestations de chômage sont versées durant une période limitée, les montants remplaçant une partie de la perte de revenus résultant du chômage. Les caractéristiques statutaires et administratives des régimes chômage varient considérablement d'un pays à l'autre.

Ce document a pour but de donner une description globale de deux aspects de ces régimes. Pour examiner la présence des indemnisations et des coûts dans le cadre des régimes, nous avons choisi une perspective internationale. L'analyse de la présence des indemnisations est de nature quantitative et historique, les informations remontant jusqu'à 1949. Pour les pays ayant des régimes chômage, nous soulignons le revenu (produit intérieur brut (PIB) par tête) et le lieu géographique puisqu'ils sont en corrélation et permettent des prévisions. Ces deux éléments sont en étroite relation avec l'existence d'un régime chômage dans chacun des pays.

L'analyse des coûts du chômage porte sur une période plus courte (les années quatre-vingt-dix) et elle est limitée aux 32 pays ayant rassemblé des statistiques à cet égard. L'analyse des coûts identifie trois facteurs: le taux de chômage, le pourcentage de bénéficiaires et le taux de remplacement (importance des prestations régulières par rapport aux revenus moyens). Ces trois éléments sont liés aux coûts du chômage comme le montrent les données quantitatives depuis les années 1990. On observe également que le coût du chômage est fonction de la région et du type de statut des indemnisations chômage (IC) en vigueur dans les différents pays.

1. Pays ayant un régime chômage

En 2004, le nombre de pays ayant un régime chômage avait plus que triplé depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Pour mieux replacer cette augmentation dans son contexte historique, on trouvera sur le tableau 1 les pays ayant des régimes chômages depuis 1949 jusqu'à 2004. Les données sont rassemblées par zones géographiques et par périodes de dix ans, jusqu'en 1989, après quoi nous avons procédé par périodes de cinq ans. On constate donc qu'on est passé de 22 pays ayant des régimes chômage en 1949, à 68 en 2004.

¹ Les commentaires et conclusions figurant dans le présent document n'engagent que leur auteur et ne sont pas nécessairement partagés par l'Urban Institute ou l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS).

Tableau 1. Nombre de pays indépendants et nombre de régimes d'assurance chômage par zone géographique, 1949 à 2004

	1949	1959	1969	1979	1989	1994	1999	2004	1949-2004 Modifications
Partie A. Nombre de pays indépendants, population égale ou supérieure à 1 million en 1999									
20 pays de l'OCDE	20	20	20	20	20	20	20	20	0
ECO	8	8	8	8	8	12	12	12	4
Ex URSS	1	1	1	1	1	16	16	16	15
Asie du Sud-Est	15	19	20	22	22	22	22	22	7
Afrique du Nord, Moyen-									
Orient	11	14	16	17	17	17	17	17	6
Afrique sub-saharienne	3	10	36	39	40	42	42	42	39
Amérique du Sud	10	10	10	10	10	10	10	10	0
Amérique cent., Caraïbes	10	10	11	11	11	11	11	11	1
Total	78	92	122	128	129	150	150	150	72
Modifications sur 10 et 5 ans		14	30	6	1	21	0	0	
Partie B. Pays ayant un régime d'indemnisation du chômage									
20 pays de l'OCDE	19	19	19	20	20	20	20	20	1
ECO	0	1	1	2	3	12	12	12	12
Ex URSS	0	0	0	0	0	14	14	14	14
Asie du Sud-Est	1	1	1	3	4	4	6	7	6
Afrique du Nord, Moyen-									
Orient	0	0	1	3	5	6	6	7	7
Afrique sub-saharienne	1	1	1	2	2	2	2	2	1
Amérique du Sud	1	3	4	4	4	6	6	6	5
Amérique cent., Caraïbes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	22	25	27	34	38	64	66	68	46
Modifications sur 10 et 5 ans		3	2	7	4	26	2	2	
Partie C. Pourcentage de pays a	yant un	RIC							
20 pays de l'OCDE	0,95	0,95	0,95	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,05
ECO	0,00	0,13	0,13	0,25	0,38	1,00	1,00	1,00	1,00
Ex URSS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,88	0,88	0,88	0,88
Asie du Sud-Est	0,07	0,05	0,05	0,14	0,18	0,18	0,27	0,32	0,25
Afrique du Nord, Moyen-	-,	-,	0,00	-,	-,	-,	-,	-,	5,-5
Orient	0,00	0,00	0,06	0,18	0,29	0,35	0,35	0,41	0,41
Afrique sub-saharienne	*	0,10	0,03	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	-0,05
Amérique du Sud	0,10	0,30	0,40	0,40	0,40	0,60	0,60	0,60	0,50
Amérique centrale Caraïbes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,28	0,27	0,22	0,27	0,29	0,43	0,44	0,45	0,17
Modifications sur 10 et 5 ans	•	-0,01	-0,05	0,04	0,03	0,13	0,01	0,01	-

Source: Statistiques sur les RIC dans "Régimes de Sécurité Sociale dans le Monde", différents numéros. Note: * Ne figurent pas car en 1949, seuls trois pays étaient indépendants.

Pour comprendre l'augmentation de la présence des indemnités de chômage (IC) dans le monde, nous avons rassemblé les données de tous les pays dont la population est égale ou supérieure à un million d'habitants. En raison de ce seuil minimum de 1 million d'habitants,

un certain nombre de petits pays ne figurent pas. On trouve, par exemple, dans le numéro 2001 de la publication du Fonds monétaire international, intitulée *International Financial Statistics (IFS) Yearbook*, les données économiques relatives à 32 pays dont, dans chaque cas, le nombre d'habitants est inférieur à 1 million, l'ensemble de ces populations ne dépassant pas, pour 1999, quelques 9,9 millions d'individus. D'autres pays, dont la population est réduite, ne figurent pas non plus dans l'*IFS Yearbook*, tels, par exemple, les Caraïbes, la Guadeloupe et la Martinique². En 1999, les 150 "grands" pays rassemblaient un total de 5,9 milliards d'habitants, soit la quasi-totalité (99 pour cent) de la population mondiale.

On trouvera sur le tableau 1, la répartition géographique de ces 150 pays en huit grandes régions. Certaines explications quant à la classification par régions semblent utiles. Le premier groupe, "20 pays de l'OCDE", rassemble 14 pays européens membres de l'OCDE, plus six pays de langue anglaise (Australie, Canada, Irlande, Nouvelle Zélande, Royaume-Uni, Etats-Unis). Huit autres pays membres de l'OCDE ont été classés en fonction de leur région géographique, deux autres, l'Islande et le Luxembourg ayant été exclus en raison de leur faible population. Le Japon et la République de Corée figurent dans l'Asie du Sud-Est, la République tchèque, la Hongrie, la Pologne et la Slovaquie figurent dans l'Europe centrale et orientale (ECO), la Turquie dans l'Afrique du Nord/Moyen-Orient, et le Mexique dans l'Amérique centrale/Caraïbes. La République tchèque, la Hongrie, la Pologne, la Turquie et le Mexique sont des pays à revenus moyens, le PIB par tête étant inférieur à celui des "20 pays de l'OCDE". Placer le Japon et la République de Corée dans l'Asie du Sud-Est permet également d'avoir un large échantillon de pays à hauts revenus pour cette zone géographique. Il est clair qu'on aurait pu envisager d'autres méthodes de classification.

L'éclatement du bloc géographique qui était dominé par l'ex URSS, et l'éclatement de l'ex Yougoslavie ont donné naissance à 28 pays différents. On observera sur le tableau que nous avons fait deux groupes, l'un rassemblant les pays d'ECO et l'autre les pays de l'ex URSS. Les trois républiques baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie) font donc parties des 16 pays de l'ex URSS, même si, du point de vue géographique, elles sont situées en Europe orientale. Il faut remarquer combien le nombre de pays a augmenté dans ces deux régions entre 1989 et 1994³. Là encore, on aurait pu choisir d'autres méthodes de classification.

² Certains "petits" pays ont des régimes chômage, comme la Barbade, mais leur nombre n'est pas déterminé. Ne figurent pas non plus dans la liste trois autres pays, dont la population est importante: la Corée du Nord et Cuba, dont la population s'élevait, respectivement en 1999, à 23 et 11 millions d'habitants. Leur idéologie socialiste ne reconnaît pas, officiellement, l'existence du chômage. Porto Rico, qui fait partie du Commonwealth, – 4 millions d'habitants – ne figure pas non plus, les travailleurs étant couverts par le régime des Etats-Unis.

³ Concernant "l'ECO", le fait que l'on soit passé de 8 à 12 pays est bien le reflet d'une triple évolution: la disparition de l'ex Allemagne de l'Est lors de la réunification des deux Allemagne, l'éclatement de l'ex Tchécoslovaquie en deux républiques différentes, et l'éclatement de l'ex Yougoslavie en cinq pays différents.

C'est l'Afrique sub-saharienne qui rassemble le plus grand nombre de pays indépendants, 42 depuis quelques années. Toutes les autres régions du tableau 1 n'en rassemblent que 10 à 22. Si l'on regarde les statistiques concernant la population, c'est l'Asie du Sud-Est qui l'emporte. La population totale des 22 pays atteignait 3,3 milliards d'individus en 1999, soit 55,7 pour cent de la population mondiale. La Chine et l'Inde rassemblent à elles deux quelques 40 pour cent de la population mondiale. Six des dix pays les plus peuplés – parmi les 150 pays retenus –, sont dans cette région du monde, et la population moyenne de 22 pays dépassait, en 1999, les 150 millions d'individus. La plus forte densité de population se trouve en Asie du Sud-Est.

On notera dans la partie A du tableau 1, combien le nombre de pays indépendants a augmenté entre 1949 et 2004, passant de 78 à 150 (soit quasiment le double). Cette multiplication du nombre de pays s'est essentiellement opérée sur deux périodes: 1949 à 1969 et 1989 à 1994. L'apparition de 44 nouveaux pays entre 1949 et 1969 résulte de la dissolution des anciens empires coloniaux. C'est en Afrique sub-saharienne qu'elle est la plus évidente, mais également dans l'Asie du Sud-Est, en Afrique du Nord et au Moyen-orient. A une seule exception près, les 44 nouveaux pays indépendants sont situés dans ces trois régions. L'augmentation du nombre de pays entre 1989 et 1994 résulte, comme précédemment mentionné, des changements dans les régions de l'ECO et de l'ex URSS.

Si l'on observe, dans la partie B, le nombre de pays ayant un RIC, on remarque qu'à l'exception de la période 1989-1994, la multiplication de ces régimes a été lente. Entre 1949 et 2004, 46 pays ont mis en place un RIC, dont 26 entre 1989 et 1994. De plus, sur ces 26 pays, 23 qui l'ont mis en place durant cette période de cinq ans, sont des pays de l'ECO ou de l'ex URSS⁴.

On trouvera, en partie C, le pourcentage de pays ayant un RIC, par région et par an. Avant les années 1990, ce pourcentage mondial variait en 0,22 et 0,29. On observera que ce pourcentage est passé de 0,27 à 0,22 entre 1959 et 1969, puisque 30 nouveaux pays sont apparus, mais que deux seulement (le Brésil et l'Irak) ont instauré ce type de régime. Avant 1989-1994, c'est dans les années soixante-dix que ces régimes se sont surtout multipliés, puisque sept pays y sont venus. Après 1994, le rythme s'est ralenti, et l'on arrive à une augmentation de deux régimes entre 1994-1999 et deux autres entre 1999-2004⁵.

⁴ Le décompte des pays ayant des régimes d'indemnisation du chômage repose essentiellement sur "Régimes de sécurité sociale dans le monde" (*Social Security Programs Throughout the World* (SSPTW)). Parmi les 20 pays de l'OCDE, 17 des 19 pays ayant un RIC en 1949 (tous sauf l'Australie et la Grèce) l'avaient mis en place avant 1940, et 14 autres l'avaient instauré avant 1930 et la Grande Dépression.

⁵ Dans les années soixante-dix, les sept nouveaux régimes mis en place concernent le Bangladesh, le Ghana, Hong Kong, la Hongrie, Israël, la Jamahiriya arabe libyenne et le Portugal. Les régimes apparus après 1994 concernent la République de Corée (1996), Taiwan (1999), la Turquie (2002) et la Thaïlande (2004), ces dates étant celles des premiers versements de prestations. La Mongolie y est venue en 1995, mais le Kazakhstan ayant supprimé son régime en 1996, le nombre des pays de l'ex URSS ayant un RIC reste à 14. La date de la mise en place au Bangladesh n'est pas claire, 1965 d'après "Régimes de sécurité sociale dans le monde"; ce pays n'a cependant accédé à l'indépendance qu'en 1971.

Cette lente évolution dans l'adoption de RIC traduit, dans une certaine mesure, la faiblesse des revenus des pays ayant accédé à l'indépendance après 1949. En 1999 par exemple, le revenu mondial moyen par tête (PIB par tête) était de USD 6 870, et la moyenne, calculée sur ces 150 pays, était de USD 3 935, 75 pays ayant un PIB par tête inférieur à USD 3 935. Sur les 72 pays ayant accédé à l'indépendance entre 1949 et 2004, 52 pays avaient un PIB par tête inférieur à USD 3 935 en 1999, et dix seulement avaient un PIB/tête supérieur à USD 6 870. La faiblesse des revenus est encore plus frappante pour les 44 pays ayant accédé à l'indépendance entre 1950 et 1969: en 1999, 35 de ces 44 pays avaient un PIB/tête inférieur à USD 3 935. On verra, dans la suite de cette analyse, combien le niveau de revenus d'un pays joue le fait qu'en 2004, il a, ou non, un RIC, ou qu'il en a mis un en place entre 1949 et 2004. L'augmentation assez lente du nombre de régimes mis en place (sauf entre 1989-1994) résulte en partie du niveau généralement faible des revenus des pays ayant accédé à l'indépendance depuis 1949.

La présence de RIC varie également beaucoup en fonction des régions. Sur les 20 pays de l'OCDE, 19 avaient déjà ce type de régime en 1949. Et, en fait, sur les 22 pays ayant un RIC en 1949, 19 étaient des pays de l'OCDE. Sur les 20 pays du groupe OCDE, le dernier à avoir mis en place un RIC, est le Portugal, dans le milieu des années soixante-dix. Donc, le nombre de la partie B monte à 20 et la proportion de la partie C passe de 0,95 à 1,00. Les deux autres régions où la majorité des pays a un RIC sont l'ECO et l'ex URSS. Sur les 28 pays totalisés par ces 2 régions, seuls le Kazakhstan et le Tadjikistan n'en avaient pas en 2004. Plus de la moitié des régimes mis en place dans l'ECO ou l'ex URSS l'ont été fin 1992, ou peu après l'indépendance. Dans la quasi-totalité des cas, il existait déjà d'importants soutiens institutionnels, par exemple un système national de bureaux de placement locaux, ainsi qu'un système bien établi de perception des taxes salariales permettant de financer ces RIC. Le chômage était prévu lorsque ces pays sont passés d'une économie dirigée à une économie de marché. Les RIC ont été mis en place pour donner une assurance sociale face aux nouvelles conditions sociales du chômage et pour aider à financer la transition économique.

A l'extrême opposé des 20 pays de l'OCDE, de l'ECO et des pays de l'ex URSS, on voit bien sur le tableau 1 à quel point les RIC sont rares en Afrique sub-saharienne, en Amérique centrale et dans les Caraïbes. On observe que dans trois autres régions (Asie du Sud-Est, Afrique du Nord et Moyen-Orient, et enfin Amérique du Sud) il y a eu, depuis 1949, une multiplication importante de ces régimes, mais il n'y a qu'en Amérique du Sud que plus de la moitié des pays en avaient un en 2004. En 2004, moins de la moitié des 150 pays retenus dans le monde avaient un RIC⁶.

⁶ Si l'on abaissait le seuil de population de 1 million à 0,2 millions, il y aurait 19 pays de plus. Sur ces 19 pays, 5 pays avaient un RIC en 2004: la Barbade, Chypre, l'Islande, le Luxembourg et Malte.

2. La décision de mettre en place un régime d'indemnisation du chômage

On voit bien sur le tableau 1, quelles sont les différences régionales concernant la présence de RIC. Il s'agit là d'une analyse quantitative sur la présence de RIC dans les différents pays. Deux facteurs essentiels ressortent de cette analyse: les différences régionales et l'importance, variable, de ces régimes en fonction des divers stades de l'évolution économique.

L'indicateur de développement économique que nous avons retenu, est le PIB par tête de 1999, mesuré sur une base de parité de pouvoir d'achat (PPA)⁷. Ce revenu varie considérablement selon les pays ou les régions. En 1999, le revenu mondial moyen était de USD 6 870⁸. Le revenu moyen le plus élevé pour les huit régions était de USD 26 142 au sein des 20 pays de l'OCDE, alors que pour l'Afrique sub-saharienne, le revenu moyen était de USD 1 458. Les six autres revenus moyens régionaux varient de USD 4 060 (Asie du Sud-Est) à USD 7 718 (pays de l'ECO).

Sur le tableau 2, on trouve six régressions, chacune d'elle expliquant une variable muette zeroun, le 1 signifiant l'existence d'un RIC en 2004. Ces six régressions montrent que la possibilité de mettre en place une RIC dans un pays est étroitement liée au PIB par tête. La régression (1) montre que lorsque le niveau de revenu est équivalent à la moyenne mondiale de USD 6 870, la probabilité de RIC est de 0,45. Lorsque le niveau de revenus est équivalent à deux fois la moyenne mondiale (soit USD 13 750) la probabilité passe à 0,70, alors que lorsque le niveau de revenu tombe à la moitié de la moyenne mondiale, la probabilité n'est plus que de 0,33.

⁷ Evaluations du PIB par tête relevées dans *World Development Indicators* 2001.

⁸ Les moyennes régionales ont été calculées en fonction de la population de chaque pays pour arriver au PIB/tête.

Tableau 2. Présence d'un RIC en 2004 et adoption d'un RIC entre 1949 et 2004

	Présence d'un RIC en 2004 (1)	Présence d'un RIC en 2004 (2)	Adoption d'un RIC 1949- 2004 (3)	Adoption d'un RIC 1949- 2004 (4)	Adoption d'un RIC 1949- 2004 (a) (5)	Adoption d'un RIC 1949- 2004 (a) (6)
Constante	0,207 (4,4)	0,049 (1,1)	0,186 (3,3)	0,044 (0,9)	0,05 (1,0)	0,035 (0,7)
Relative par tête PIB réel (b)	0,247 (7,8)	0,270 (11,0)	0,270 (4,4)	0,211 (4,6)	0,246 (4,6)	0,230 (4,4)
Variable muette, ECO-ex URSS (c)		0,672 (9,4)		0,722 (9,3)		
Variable muette, Asie du Sud-Est (c)		0,023 (0,3)		0,075 (0,9)		0,070 (0,8)
Variable muette, Amérique du Sud (c)		0,324 (3,0)		0,341 (2,8)		0,336 (2,7)
Variable muette, Amérique centrale et Caraïbes (c)		-0,223 (2,1)		-0,180 (1,6)		-0,183 (1,6)
Ajustement R2	0,286	0,586	0,128	0,518	0,171	0,236
Erreur standard	0,422	0,321	0,45	0,334	0,366	0,351
Moyenne de la variable dépendante	0,453	0,453	0,359	0,359	0,200	0,200
Pays ayant un RIC	68	68	46	46	20	20
Nombre de pays	150	150	128	128	100	100

Source: Analyse des 150 pays, population minimum de 1 million en 1999.

Sous chaque coefficient de régression, figure la valeur absolue de la statistique t.

On remarquera que l'équation (1) explique moins de 30 pour cent de la variation relative à la présence d'un RIC en 2004⁹. L'équation (2) rajoute des variables muettes régionales. Ceci explique, par comparaison avec l'équation (1) quasiment le double de la fraction de variation

⁽a) Ne tient pas compte des pays de l'ECO et ex URSS.

⁽b) PIB 1999 par tête divisé par la moyenne mondiale de USD 6 870.

⁽c) Variable muette 1 pour les pays de la région, 0 pour les autres.

 $^{^{9}}$ Le R^{2} , mesure standard permettant de passer le seuil, n'est que de 0,286.

en présence d'un RIC. Sur les quatre variables muettes, celles utilisées pour les régions ECO, ex URSS et Amérique du Sud, sont entrées avec des coefficients positifs qui sont significatifs pour les statistiques. Par contre, la variable Amérique centrale et Caraïbes est entrée avec un coefficient négatif qui, lui aussi est significatif, alors que la variable Asie du Sud-Est a un coefficient faible et non significatif¹⁰.

Sur les quatre variables régionales, le coefficient pour la région ECO-ex URSS est de loin le plus important, et démontre combien cela est statistiquement significatif. Compte tenu des niveaux de revenus, il y a dans les pays de l'ECO et de l'ex URSS, bien plus de RIC que l'on ne pourrait s'y attendre. On observe que, compte tenu des revenus, la probabilité d'avoir un RIC est, dans ces pays, environ 67 pour cent plus élevée (coefficient de 0,672) qu'elle ne devrait l'être. Par contre, les autres coefficients de variable muette sont bien plus faibles.

Il ressort de l'équation (2) que deux facteurs sont en relation étroite avec la présence de RIC dans certains pays: le revenu calculé par PIB par tête et, dans certaines régions, le lieu. La réunion de ces deux facteurs explique quasiment 60 pour cent de la variation de la présence de RIC dans 150 pays dont la population est égale ou supérieure à un million d'habitants.

A l'échelle mondiale, les pays de l'ECO-ex URSS constituent une exception au sein des pays à revenu moyen puisque presque tous ont un régime d'IC. Compte tenu de leur histoire, il n'est peut être pas surprenant que dans ces pays où l'on s'est longtemps attaché à la protection sociale, les régimes d'indemnisation du chômage soient aussi répandus.

Les équations (3)-(6) du tableau 2 montrent quels sont les pays qui ont décidé, entre 1949 et 2004, de mettre en place ce type de régime. Comme on le voyait sur le tableau 1, 22 des 150 pays avaient déjà un RIC en 1949. Ces 22 pays ont été retirés de la liste; il ne reste donc que 128 pays, dont 46 ont mis en place un RIC entre 1949 et 2004, et 82 qui n'en ont toujours pas en 2004. Les équations (3) et (4) montrent que les deux facteurs les plus importants qui font qu'un pays adopte ou non un RIC, sont le revenu (PIB par tête) et la variable muette ECO-ex URSS. A nouveau, ces deux facteurs entraînent des régressions à effets positifs. Comme précédemment, les variables muettes de l'Amérique du Sud et le l'Amérique centrale/Caraïbes ont des effets positifs et négatifs, mais leur impact est légèrement moins important dans l'équation (4) que dans l'équation (2). Observons également que la variable muette Asie du Sud-Est continue à avoir un coefficient faible et non significatif dans l'équation (4). Globalement, les équations (4) et (2) donnent des résultats très similaires.

Depuis que les pays de l'ECO-ex URSS ont, entre 1989 et 1994, quasiment tous mis en place des RIC, les schémas et/ou facteurs déterminant ces mises en place risquent d'être différents

¹⁰ Le niveau de signification est indiqué par la statistique t sous chaque coefficient. Les statistiques t de 2,0 et plus sont significatives au niveau 0,05. Plus la statistique t est élevée, plus la signification est importante.

pour les pays d'autres régions. C'est ce qu'analysent les équations (5) et (6) dans lesquelles on a fait disparaître les 28 pays ECO-ex URSS, pour ne garder que 100 pays d'autres régions qui n'avaient pas de RIC en 1949. En 2004, 20 de ces 100 pays avaient un RIC. Pour ces 100 pays, le revenu (PIB par tête) continue à être un facteur positif avec un coefficient du même ordre que les coefficients de revenu des équations précédentes. On observera également que la variable muette de l'Asie du Sud-Est reste sans effet, alors que les variables muettes de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale/Caraïbes entraînent une équation (6) très semblable à l'équation (4). En moyenne, un sur cinq de ces pays a mis en place un RIC entre 1949 et 2004, mais ce, dans une grande disparité entre les pays de ces deux régions et ceux de l'hémisphère occidental. Il ressort, globalement, des équations (3)-(6) que le PIB par tête joue un rôle très important dans la décision prise par ces pays de mettre un RIC en place, que l'on tienne, ou non, compte des pays de l'ECO-ex URSS. Les coefficients de revenu sont quasiment similaires dans les quatre équations.

On a utilisé les régressions du tableau 2 pour prévoir la présence de RIC dans chacun des pays en 2004. Pour chacune des données (pays) les régressions font une projection de probabilité de RIC. Les projections supérieures à 0,5 concernent des pays dont on pensait qu'ils auraient un RIC, et les projections inférieures à 0,5 concernent des pays supposés ne pas en avoir. L'équation (1) n'ayant que le revenu comme unique variable supposée de donner une explication, les projections prouvent qu'il est tout à fait juste de ne faire de projections que sur la base du revenu du pays concerné. L'équation débouche sur 109 identifications exactes et 41 erreurs. En n'utilisant que le revenu, 73 pour cent des projections ont permis d'arriver à prévoir avec exactitude si les pays concernés auraient ou n'auraient pas de RIC en 2004.

Les erreurs qui ressortent des projections de l'équation (1) sont très concentrées par région. Aucune erreur pour les 20 pays de l'OCDE, l'Afrique sub-saharienne et l'Amérique centrale/Caraïbes. Les erreurs portent sur la majorité des pays des trois autres régions: 8 des 12 pays de l'ECO, 14 des 16 pays de l'ex URSS et 11 des 17 pays de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. 33 des 41 erreurs concernent ces trois régions.

Lorsqu'on rajoute des variables muettes régionales, on arrive à des projections bien plus exactes. L'équation (2) a permis de prévoir correctement l'existence de RIC en 2004 pour 130 des 150 pays (soit 87 pour cent d'exactitude). Il suffisait de connaître deux facteurs – le revenu et la situation géographique – pour identifier l'existence de RIC en 2004 dans la grande majorité des pays¹¹.

Quelques explications sur la structure des erreurs des différents pays. Pour les régions ECO et ex URSS, les seules erreurs résultant de l'équation (2) ont été le Kazakhstan et le Tadjikistan,

¹¹ Nombre d'erreurs très similaire pour les équations (4) et (6) respectivement 19 et 17.

les 2 des 28 pays n'ayant pas de RIC en 2004. Deux erreurs en Afrique sub-saharienne, Maurice et l'Afrique du Sud, qui sont les deux seuls pays à avoir un RIC en 2004.

La structure des erreurs concernant les pays d'autres régions amène à des conclusions diverses. En Asie, on avait prévu que 3 pays à bas revenu n'auraient pas de RIC, alors qu'ils en ont un (Bangladesh, Chine et Thaïlande). Alors qu'on avait prévu que Singapour en aurait un, et qu'il n'en a pas. En Afrique du Nord et au Moyen-Orient, on s'est trompé sur huit pays. C'est d'ailleurs là que se trouve le taux d'erreur le plus élevé, toutes régions confondues. Six pays ayant un RIC, avaient des projections de probabilités inférieures à 0,5 (Algérie, Egypte, Iran, Irak, Tunisie et Turquie). Inversement, deux pays dont la probabilité était supérieure à 0,5 (Koweït et Emirats Arabes Unis (EAU)) n'avaient toujours pas de RIC en 2004. Les quatre erreurs concernant l'Amérique du Sud ont consisté à prévoir la présence de RIC en Colombie, Paraguay et Pérou et à ne pas la prévoir en Equateur. Dans ces quatre cas, la projection de probabilité allait de 0,40 à 0,60. On pourrait donc dire que ces erreurs étaient "tangentes". Dans les 16 autres cas, les déviations ont été plus importantes, et dans 14 cas, la déviation de la projection par rapport à la réalité a dépassé 0,70. Quelques commentaires s'imposent concernant ces 14 pays pour lesquels les écarts ont été "importants".

Les cinq pays pour lesquels les écarts ont été importants, et qui n'avaient pas encore de régime chômage en 2004 sont les suivants: Kazakhstan, Tadjikistan, Koweït, EAU et Singapour. On observera que ces cinq pays sont en Asie, et que leurs populations sont essentiellement musulmanes. Souvenons-nous que les deux premiers de ces pays sont les seuls pays de l'ECO-ex URSS à ne pas avoir de RIC. Concernant les trois derniers pays cités, le revenu 1999 était au moins équivalent à deux fois et demi celui de la moyenne mondiale. Compte tenu de l'importance du revenu, on avait prévu qu'ils auraient un régime chômage.

Les neuf erreurs importantes concernant des pays supposés avoir un RIC en 2004, portent sur des pays dont les revenus sont faibles ou modérés. Parmi ces pays, celui dont le revenu (PIB par tête) est le plus élevé est la Turquie avec USD 6 440 soit 94 pour cent de revenu mondial moyen et 64 pour cent de plus que la moyenne du monde. Lorsque l'on parle de ces pays, il convient de rappeler que la source de données, Régimes de sécurité sociale dans le monde (Social Security Programs Throughout the World (SSPTW)) identifie les pays ayant mis en vigueur une législation sur l'indemnisation du chômage, mais qu'il n'existe pas d'information concernant le versement réel de prestations. On sait, d'après d'autres sources, que les régimes de cinq pays versent bien des prestations¹²: Algérie, Chine, Thaïlande, Tunisie et Turquie. En juin 2004, l'auteur du présent rapport n'avait pas pu savoir si les régimes du Bangladesh, de l'Egypte, de la République islamique d'Iran et de l'Irak versaient réellement des prestations.

¹² La Thaïlande a commencé à les verser mi-2004.

On peut se poser les mêmes questions concernant certains autres pays identifiés dans SSPTW comme ayant un tel régime en 2004, par exemple, l'Equateur et le Venezuela.

Les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient sortent de la norme, puisque, dans cette région, les pays à hauts revenus sont moins susceptibles d'avoir un RIC en 2004 que les pays à revenus moyens. A l'exception d'Israël, ces 17 pays sont musulmans. Les cinq pays musulmans de cette région qui avaient, en 1999, les revenus les plus élevés étaient le Koweït, l'EAU, l'Arabie saoudite, Oman et la Jamahiriya arabe libyenne. Tous ces pays ont des revenus très au-dessus de la moyenne mondiale et tous sont producteurs de pétrole (deux facteurs probablement liés l'un à l'autre). Cependant, aucun de ces cinq pays n'a de RIC. En 2004, trois pays à revenus moyens de cette même région (Algérie, Tunisie et Turquie) avaient un RIC¹³. Contrairement aux autres régions, et si tant est qu'il existe une corrélation entre revenu et RIC, la corrélation est ici négative¹⁴. Il serait intéressant d'en chercher la raison. Il est possible que la présence de travailleurs étrangers dans les pays producteurs de pétrole soit si importante, que durant les récessions, le marché du travail s'adapte différemment de celui des autres pays, c'est-à-dire que le chômage des travailleurs étrangers augmente, mais que cette augmentation ne joue pas sur le système politique.

Si l'on cherche à comprendre pourquoi certains pays mettent ou non un régime chômage en place, il est intéressant de commencer par examiner les 14 pays cités dans les paragraphes précédents, et sur lesquels on s'était le plus trompé. L'analyse pays par pays n'entre cependant pas dans le cadre du présent document¹⁵.

D'après l'analyse que nous venons de faire, la présence d'un RIC est liée à la fois au revenu du pays et à sa situation géographique. Comparés aux autres, les pays à hauts revenus et les pays de l'ECO-ex URSS, sont ceux qui sont les plus susceptibles d'avoir ce type de régime. Chaque pays tient aussi probablement compte d'autres facteurs lorsqu'il décide de mettre ou non en œuvre ce RIC. Par exemple, le Portugal y est venu au milieu des années 1970, lorsque le régime politique a profondément changé, et la République de Corée y est venue vers la même date, lorsqu'elle est entrée dans l'OCDE. Si tant de pays de l'ECO-ex URSS ont adopté ce type de régime entre 1989 et 1994, il ne fait aucun doute que cela est lié à leur histoire et à cette

¹³ L'Egypte, la République islamique d'Iran et l'Irak figurant également sur la liste des pays ayant un RIC en 2004.

¹⁴ En régressant la variable muette concernant la présence d'un RIC en 2004 sur le PIB par tête, on est arrivé à un coefficient négatif concernant les 16 pays musulmans de cette région. Ce coefficient n'était cependant pas significatif statistiquement parlant (statistique t 1,4). Des régressions identiques concernant les pays de deux autres régions (Asie du Sud-Est et Amérique du Sud) on amené à des coefficients positifs concernant le revenu. Et même si le nombre de pays de ces régions était limité (respectivement 22 et 10) les coefficients revenu étaient significatifs du point de vue statistique (statistique t de 2,9 et 1,9 respectivement).

¹⁵ Deux documents portent sur cette question: Vodopivec, M. et Raju, D. 2002. "Income Support Systems for the Unemployed: Issues and Options", Banque mondiale, Washington, D.C.; et Simonetta, J. et Wandner, S. 2001. "Initiating and Expanding Unemployment Compensation Programs Around the World", papier de travail, U.S. Department of Labour, novembre.

grande foi dans les régimes de protection sociale. Le rôle important des variables muettes de l'ECO-ex URSS reflète probablement les similarités politico-culturelles de ces pays. En fait, si l'on pouvait consacrer plus de temps à chercher pourquoi chaque pays a ou n'a pas ce type de régime, on arriverait peut être à des conclusions intéressantes et non négligeables.

3. Coût des indemnités de chômage

Nous allons maintenant analyser un deuxième aspect important des régimes chômage: ce qu'ils coûtent. Mettre en œuvre un régime chômage peut, potentiellement, améliorer la sécurité de revenu des acteurs du marché du travail. Cependant, si l'on veut qu'un régime chômage stabilise réellement les revenus des individus et des familles sans emploi, il faut que le régime du pays en question concerne un pourcentage important de chômeurs et verse des prestations adéquates. Ces dépenses entraînent des coûts qu'il faut financer par des taxes sur les salaires ou d'une autre façon.

D'un pays à l'autre, le coût du chômage varie selon le taux de chômage et selon d'autres facteurs liés aux dispositifs statutaires et aux pratiques administratives du RIC. Contrairement aux informations concernant l'existence des RIC examinées en I et II, il est très difficile de trouver des informations sur le coût du chômage. Il n'existe aucune publication, du genre SSSTW, qui fournisse des données sur le coût du chômage. On est alors contraint de glaner les données nécessaires dans les publications sur la sécurité sociale des différents pays¹⁶.

Dans notre analyse, les coûts seront exprimés en pourcentage de salaires, et nous examinerons les coûts moyens pour divers groupes de pays dans les années quatre-vingt-dix. Les pourcentages de coûts dégagés de cette analyse montrent à quel pourcentage de salaires les taxes salariales doivent être équivalentes pour permettre le financement des prestations du régime chômage du pays.

Les trois facteurs qui déterminent le coût du chômage dans un pays sont:

- le taux de chômage;
- l'accès au régime tel que le reflète le pourcentage bénéficiaires (rapport entre bénéficiaires et nombre total de chômeurs);

¹⁶ L'OCDE publie des données concernant le coût du chômage dans ses pays membres, mais aucune donnée concernant le nombre de bénéficiaires.

• l'importance des prestations exprimée en taux de remplacement (rapport entre la moyenne des versements – hebdomadaires ou mensuels – et la moyenne des salaires des travailleurs couverts)¹⁷.

Ces trois facteurs varient considérablement d'un pays à l'autre, ce qui entraîne des pourcentages de coûts très variables.

Le premier de ces trois facteurs (le taux de chômage) est déterminé par des forces économiques qui, en grande partie, ne sont pas contrôlables, surtout à court terme, par le pays. Les deux autres facteurs, le pourcentage de bénéficiaires et le taux de remplacement, sont très influencés par les statuts et les pratiques administratives du régime, étant entendu qu'un pays peut contrôler ces deux facteurs. Il ressort de la combinaison entre pourcentage de bénéficiaires et taux de remplacement, une idée globale de la générosité du régime. Cette générosité tient à bien des facteurs, elle n'en est pas moins le reflet de l'intention du pays de faire bénéficier les chômeurs de prestations de chômage. Un fort pourcentage de chômeurs indemnisés allié à un taux élevé de remplacement contribue à faire que le régime est très généreux. Ces deux facteurs permettent de connaître le pourcentage approximatif de perte de revenus résultant du chômage qui est versé aux bénéficiaires du chômage. Plus ce pourcentage est élevé, plus le régime remplace la perte de revenus 18.

On trouvera sur le tableau 3 un résumé des coûts du chômage dans les années quatre-vingtdix pour un groupe de 32 pays, soit quasiment la moitié des 68 pays où existe ce type de régime, tels qu'examinés précédemment. Chacun des pays a été sélectionné sur une base non aléatoire, le facteur essentiel étant que l'on disposait de données. Une analyse précédente, par le même auteur, tenait compte de certains de ces pays. 18 pays font partie des 20 de l'OCDE¹⁹. Quatre autres appartiennent à chacune des trois régions: ECO-ex URSS, Asie du Sud-Est, et Amérique du Sud. Figurent également Maurice et la Turquie.

¹⁷ On trouvera la dérivation et l'analyse du cadre de ces coûts dans le chapitre 2 de Vroman, W. et Brusentsev, V. 2004. *Unemployment Compensation: A Comparative Analysis*, W.E. Upjohn Institute, Kalamazoo, MI, à paraître.

¹⁸ L'indice de générosité n'est qu'une approximation. Pour avoir une idée plus précise de la perte de revenus remplacés par les prestations chômage, il faudrait incorporer au moins trois autres composantes: le rapport moyen des revenus des chômeurs/revenus moyens de l'économie, la perte de revenus associée à un emploi à temps partiel non désiré, et la perte de revenus résultant de la réduction de la durée hebdomadaire de travail des travailleurs à plein temps. Cet indice de générosité n'a pas pour objet de calculer le nombre de bénéficiaires.

¹⁹ Seules ne figurant pas la Grèce et l'Italie. On trouvera ces 18 pays en bas du tableau 3.

Tableau 3. Coût moyen de 32 RIC dans les années quatre-vingt-dix

Pays	Nombre de pays (1)	Taux de chômage % (2)	% de béné- ficiaires (3)	Taux de remplace- ment (4)	Générosité du régime (3)*(4) (5)	Coût en % des salaires (2)*(3)*(4) (6)		
Panel A. Résumé des 32 pays								
Moyenne simple	32	8,27	0,61	0,36	0,25	2,03		
Variance		16,30	0,19	0,03	0,05	3,37		
Déviation standard		4,04	0,44	0,16	0,22	1,83		
Coefficient de		0,49	0,72	0,46	0,87	0,90		
variation (CV)								
Panel B. Moyennes simples par région (a)								
20 pays de l'OCDE	18	8,49	0,91	0,44	0,40	3,20		
ECO-ex URSS	4	12,09	0,49	0,19	0,10	1,33		
Asie du Sud-Est	4	2,71	0,14	0,34	0,05	0,18		
Amérique du Sud	4	8,89	0,14	0,27	0,05	0,34		
Autres	2	8,59	0,01	0,15	0,00	0,02		
Panel C. Moyenne simples par type de régime								
Assistance chômage	4	6,46	0,55	0,24	0,17	1,35		
Assurance chômage (AC)	28	8,53	0,62	0,37	0,26	2,13		
AC et assistance chômage	10	9,39	0,96	0,45	0,43	3,61		
AC seule	18	8,06	0,43	0,33	0,17	1,31		

Source: Moyenne simple des données rassemblées par l'auteur de rapports détaillés par pays.

Notes: Pourcentage de bénéficiaires = % de bénéficiaires par rapport au % de chômeurs.

Taux de remplacement = % moyen de prestations (hebdomadaires ou mensuelles) par rapport au % moyen des revenus des travailleurs couverts.

Etats-Unis, Finlande, France, Irlande, Nouvelle Zélande, Norvège, Pays Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

Les statistiques portent en général sur 1990 à 1999, sauf pour: Bulgarie (1996-2000), Slovaquie (1995-2000), Estonie (1994-1999), Ukraine (1995-2000), République de Corée (1997-2001), Taïwan (1999-2001), Argentine (1992-1997), Maurice (1995-2002), Turquie (2002-2003).

Dans la partie A du tableau 3, on trouvera les moyennes des indicateurs de coût du chômage et de variabilité des coûts de 32 pays. Toutes les moyennes figurant dans le tableau sont des moyennes simples. Ce qui explique que l'Estonie, Maurice, l'Irlande et la Nouvelle Zélande pèsent autant dans les moyennes que le Japon et les Etats-Unis. Outre les moyennes simples des 32 pays, on trouvera dans la partie A les variations, déviations standard et coefficients de variation de chaque chiffre figurant dans les colonnes 2 à 6.

⁽a) Les 18 pays de l'OCDE sont: Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne,

Les 4 pays de l'ECO-ex URSS sont: Bulgarie, Estonie, Slovaquie et Ukraine.

Les 4 pays de l'Asie sont: République de Corée, Hong Kong, Japon et Taïwan.

Les 4 pays d'Amérique du Sud sont: Argentine, Brésil, Chili et Uruguay.

Les deux autres pays sont: Maurice et Turquie.

Le coefficient de variation (CV) est un chiffre de variabilité relative. Son numérateur est la déviation standard (moyenne d'écart absolu du chiffre d'un pays par rapport à la moyenne des 32 pays) alors que le dénominateur est la moyenne globale des 32 pays. Lorsque le CV est élevé, la variabilité de la moyenne d'un pays est grande par rapport à l'autre, ou encore, la variabilité relative est importante. Le CV le plus bas du tableau 3 concerne le taux de remplacement, avec un CV de 0,46 suivi de près par un taux de chômage ayant un CV de 0,49. Sur les trois facteurs contribuant au pourcentage de coût du chômage, le pourcentage de bénéficiaires (colonne (3)) est celui dont la variabilité relative est la plus grande. Les taux de chômage et pourcentages de remplacement se ressemblent plus d'un pays à l'autre que les pourcentages de bénéficiaires. La plus grande variabilité relative de tous les chiffres figurant en A concerne les CVs d'indicateur de générosité des RIC (colonne (5)) et de pourcentages de coûts de ces RIC (colonne (6)). La générosité des RIC comme les pourcentages de coûts varient considérablement d'un pays à l'autre.

On observe dans la partie B que dans chaque région, les facteurs contribuant à la variation des coûts des RIC sont très différents selon les pays. On relève un fort taux de chômage dans les quatre pays de l'ECO-ex URSS, alors que dans les quatre pays d'Asie, ce taux est faible. C'est dans les 20 pays de l'OCDE que le pourcentage de bénéficiaires, est, de loin, le plus important (0,91) les moyennes de trois autres groupes tombant au-dessous de 0,15. C'est encore dans les 20 pays de l'OCDE que le taux de remplacement est le plus élevé (0,44). Conséquence des deux facteurs concernant les bénéficiaires (colonnes (3) et (4)) on notera la progression des indices moyens de générosité (colonne (5)) qui vont de 0,40 pour les 20 pays de l'OCDE à 0,05, voire moins, dans trois régions.

Il ressort de la combinaison de ces trois facteurs qui jouent sur les coûts, que les pourcentages moyens de coûts (colonne (6)) sont aussi très différents. Dans les 20 pays de l'OCDE, la moyenne de coûts est supérieure à 3 pour cent des salaires, alors que dans trois autres groupes régionaux, elle tombe au-dessous de 0,5 pour cent. On peut dire que dans les 20 pays de l'OCDE, les taux de chômage se trouvent dans la moyenne, mais avec une indemnisation généreuse, celle-ci reflétant à la fois un fort pourcentage de bénéficiaires et un fort taux de remplacement²⁰. Le fait que dans les autres régions les RIC soient peu généreux explique largement qu'ils soient également peu onéreux.

On trouvera dans la partie C un résumé des coûts dans lequel nous avons organisé les pays en fonction de leur type de RIC. Quatre pays (Australie, Hong Kong, Maurice et la Nouvelle Zélande) donnent une assistance chômage aux demandeurs d'emploi, le montant des revenus

²⁰ Il ressort de l'analyse de régression des facteurs de coûts des RIC – tableau 3 – que le pourcentage de bénéficiaires comme les taux de remplacement sont bien plus élevés dans les 20 pays de l'OCDE que dans les 14 autres pays. Pour tous les chiffres liés aux coûts, il existe aussi un lien entre revenu (PIB par tête) et coût.

entrant dans les critères d'ouverture de droits. Les pays ayant une assistance chômage ont un pourcentage moyen de bénéficiaires quelque peu inférieur à la moyenne de l'ensemble des pays (0,55 contre 0,61) mais leur taux de remplacement n'est équivalent qu'à deux tiers de la moyenne globale (0,24 contre 0,36). On observera que le coût moyen des pays ayant une assistance chômage (1,25 pour cent des salaires) est très inférieur à celui de l'ensemble des pays (2,03 pour cent).

Les 28 autres pays ont une assurance chômage (AC) et dans la quasi-totalité des cas, les prestations sont fonction des revenus²¹. Dix-huit pays n'ont qu'un seul régime, les 10 autres ayant à la fois assurance chômage et assistance chômage²². On trouvera en C, les moyennes des 28 pays et des deux sous-groupes. Dans les pays où existent à la fois assurance et assistance chômage, le pourcentage de bénéficiaires est élevé (0,96) le taux de remplacement aussi (0,45); tout comme le pourcentage de chômage, supérieur à la moyenne dans les années 1990. En conséquence, durant ces mêmes années, les moyennes de coût des RIC étaient de 3,61 pour cent des salaires, soit presque le double de la moyenne tous pays confondus. On verra en C, que les coûts des RIC sont fonction des types de régimes proposés aux chômeurs. Les moyennes sont très différentes selon les trois types (assistance chômage, assurance et assistance chômage ou uniquement assurance chômage). La variabilité est également importante au sein de chacun de ces trois types (même si ce n'est pas évident sur le tableau 3).

En résumé, quatre observations s'imposent.

- Les coûts des RIC ont, d'après un échantillon de 32 pays, considérablement varié dans les années quatre-vingt-dix.
- Trois facteurs contribuent à cette variabilité des coûts: le taux de chômage, le pourcentage de bénéficiaires et le taux de remplacement. Sur ces trois facteurs, celui qui varie le plus d'un pays à l'autre ou d'une région à l'autre, est le pourcentage de bénéficiaires.
- C'est dans les pays de l'OCDE que les coûts sont les plus élevés, ce qui traduit la grande générosité des prestations, et en particulier du pourcentage moyen de bénéficiaires.
- Les coûts sont plus élevés dans les pays ayant à la fois assistance et assurance chômage. Pour les dix pays concernés, les coûts ont été, durant les années 1990, quasiment équivalents au double de la moyenne de ce groupe de 32 pays.

²¹ A l'exception des régimes d'assurance chômage de l'Irlande et du Royaume-Uni où les prestations sont forfaitaires, et de l'Estonie, qui jusqu'en 2003, versait également des prestations forfaitaires, après quoi elle est passée à des prestations calculées en fonction des revenus.

²² Les dix pays ayant ces deux régimes font partis des "20 pays de l'OCDE". Ces deux régimes sont indépendants et la plupart des demandeurs ont d'abord droit à l'assurance chômage. S'ils ne répondent pas/plus aux critères donnant droit à l'assurance chômage, ils perçoivent l'assistance chômage.

Comme c'était le cas pour les deux analyses figurant dans les parties I et II, celle-ci, sur les coûts, a été limitée. Elle a essentiellement porté sur les indicateurs de coûts de groupes de pays, et non de pays pris individuellement. Nous ne nous sommes pas penchés sur les facteurs qui déterminent l'ouverture des droits, tels que la couverture sectorielle, la durée minimum du travail antérieur ou la durée maximum du versement des prestations. Nous n'avons pas, non plus, analysé les conséquences des taux statutaires de remplacement, les prestations maximum, les prestations versées aux personnes à charge, et d'autres facteurs encore qui jouent sur la moyenne des versements alloués aux bénéficiaires. Notre objectif était simplement de rassembler des données concernant un groupe de pays et de montrer que les coûts du chômage sont extrêmement variables d'un pays à l'autre.